© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Comment est-ce possible ?

Par Profil supprimé Postée le 25/01/2012 18:19

Bonjour,
Je vous explique mon cas, l'année dernière (2010), à Noel j'ai été arrêté, à Lille avec mon ami et un ami à lui, en possession de cannabis. Je n'avais rien sur moi, la drogue ne m'appartenait pas, je n'ai pas été prise en train de rouler ou de fumer, mais au final seule moi s'est retrouvée au Tribunal(premier hic), le délégué du procureur m'a fait écrire sur l'honneur que je m'engageais à avoir un suivi sur mes consommations du cannabis aux risques de poursuites judiciaires. L'après midi même j'ai du me rendre à l'ANPAA de ma région, j'y suis allée, j'ai d'abord discuté avec une psychologue sur mes consommations (cannabis, alcool, cigarettes), je lui ai donc dis que lorsque j'avais du cannabis je pouvais le fumer très rapidement, mais lorsque j'en avais plus ce n'était pas un problème pour moi, ensuite pour ce qui est de l'alcool je n'en consomme jamais, et pour les cigarettes j'ai une moyenne de 10/jours. Je suis ensuite passé devant le médecin à qui j'ai raconté exactement les mêmes choses, il m'a ensuite donné un gobelet pour que j'aille uriner et faire un test sur toutes les drogues. Seul le test du THC s'est avéré positif(je lui avait bien dit que j'avais consommé du cannabis la veille, donc que le test serait forcément positif). Je suis ensuite rentrée chez moi après un dure journée comme celle ci. La psychologue m'avait aussi dit que si le prochain test était positif, je repasserai devant le tribunal... Etant une jeune femme en plein dans mes études, calme et sans histoires, il était clair et précis que pour moi la consommation de cannabis était TERMINEE. Les jours ont passés, ma consommation de cannabis étant nulle depuis le dernier test, j'étais très pressée d'être convoquée à nouveau afin de leur montrer que j'avais bien compris que le cannabis ne m'apporterai que des ennuis et que je pouvais m'en passer sans en ressentir le besoin. Il y a une semaine je reçois une convocation dans ma boite aux lettres pour un RDV à l'ANPAA la semaine d'après. Quand j'ai vu cette convocation j'ai limite sauté de joie, car j'étais contente d'avance de leur montrer que le cannabis est moi n'étions plus amis...Je suis donc allée au RDV (hier le 24/01/2012) accompagnée de ma grande soeur, c'est là qu'arrive mon tour, je passe donc devant la psychologue et lui annonce que depuis la dernière fois je n'ai plus touché au cannabis(j'ai bien vu qu'elle étais étonnée et à quand même insisté en me disant "même pour les fêtes pas un petit joint ??") je lui ai répondu que non, car de plus je n'étais plus du tout dans le même environnement, je ne voyais plus les mêmes personnes, que de toute façon ça ne m'aurais apporté que des ennuis et que je n'en voyais plus l'utilité, elle à donc noté ce que je lui ai dis puis m'a fait redescendre en salle d'attente avant mon passage devant le médecin. Mon tour arrive ensuite, le médecin me demande comment ça va? ou j'en étais par rapport à ma consommation de cannabis? quand avais-je fumé pour la dernière fois...Je lui répond donc toute fière de moi que ma dernière consommation remonte à ma dernière visite chez eux (18/10/2011), il m'a ensuite redonné un gobelet pour pouvoir ensuite faire ses test, je m'empresse de boire de l'eau car l'envie n'était pas présente, je vais ensuite me forcer pour ne pas trop le faire attendre, je retourne dans son bureau, là il ouvre chaque tests (cocaine, heroine, subutex il me semble, thc ...) il prélève donc une goutte de mon urine et l'a met sur chaque test et là, le ciel me tombe sur la tête, ME VOILA DE NOUVEAU POSITIVE AU THC, mais pas seulement, j'étais également POSITIVE A L'HÉROÏNE, je me met à pleurer et lui dis que c'est impossible, il me dit alors,

que ses tests sont fiables et que j'ai forcément consommé du cannabis dans les 30 derniers jours, j'ai essayé en vain de le convaincre... Je lui dis: je vous assure monsieur, ça fait 3 mois que je suis clean, que je n'ai pas retouché au cannabis, et pour ce qui est de l'héroine comment peut on trouver de l'heroine dans les urines d'une personne qui n'en a jamais consommé de sa vie ?? il me demande alors si je suit un traitement par médicament, je lui dis que non, le seul et dernier médicament que j'ai pris est la pilule du lendemain, il me dit ensuite que ça ne peut pas venir de ça, que j'ai forcément consomme. je lui dis mais l'héroïne c'est en se piquant que l'on prend ça (j'étais prête à me déshabiller totalement pour lui montrer que je n'avais aucune trace de piqûre, mais il m'apprend en même temps que l'héroïne se fume ou peut également se sniffer)...Je ne comprend vraiment pas comment ceci est possible...Avez vous des idées d'où ces traces de THC et d'Héroïne peuvent provenir ??? je suis vraiment dépassée de tout ça, et passer pour une menteuse comme je suis en train de passer actuellement me blesse profondément. Merci d'avance

---

Mise en ligne le 27/01/2012

Bonjour,

Nous entendons votre désarroi face à ce qui vous arrive.

Dans le cas d'une consommation régulière de cannabis, ce-dernier peut être détecté dans les urines jusqu'à 70 jours après la dernière consommation. La vitesse d'élimination varie d'une personne à l'autre et certaines mettent plus de temps que d'autres à évacuer le produit. Ceci peut expliquer que votre test soit encore positif alors que vous n'avez pas fumé depuis deux mois. Vous pouvez, en complément d'information, consulter le tableau de durée de positivité des drogues mis en lien en fin de message. Il indique un délai de détection pour le cannabis qui peut varier de 15 à 70 jours.

En ce qui concerne le résultat positif à l'héroïne alors que vous assurez n'en avoir jamais consommé, deux explications sont envisageables. Soit le test a donné un "faux positif", à savoir qu'il a détecté la présence d'un opiacé dans vos urines alors qu'il n'y en avait pas, soit le test a détecté la présence d'un opiacé, mais qui n'est pas nécessairement de l'héroïne. C'est pour cela que le médecin vous a demandé si vous suiviez un traitement. Il existe des médicaments contenant un dérivé opiacé qui peut donner lieu à un test de dépistage positif : c'est le cas par exemple d'anti-douleurs contenant de la codéine. C'est le cas également de certains sirops contre la toux. Peut-être avez vous consommé ces médicaments sans même savoir qu'ils contenaient une molécule appartenant à la même famille que l'héroïne. Nous vous invitons à vérifier vos consommations récentes de médicaments.

Voilà quelques éléments qui peuvent expliquer la situation qui vous embarasse actuellement. Pour d'autres informations, ou si vous souhaitez parler à l'un de nos écoutants, vous pouvez nous contacter au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité